



ZOOM sur le développement technique des filières animales

Edito



Depuis quelques années maintenant, le pôle élevage de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, organise une soirée de l'élevage dans le but de fédérer l'ensemble des filières de l'élevage. L'objectif a largement été atteint avec notamment la reprise de l'outil d'abattage de Tarascon où l'ensemble des filières s'est réuni pour sa reprise. Donner de la cohésion et regrouper les corporations servent à avancer pour construire l'avenir des filières.

Jacques MAILHAN,
élu à la Chambre d'agriculture 13.

En bref

SYMADREM : des éleveurs pour pâturer les digues du Rhône

Le SYMADREM (SYndicat Mixte d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône Et de la Mer) recherche des éleveurs de petits ruminants (ovins, caprins) pour pâturer les digues du Rhône, afin d'entretenir la végétation par pâturage et non plus par entretien mécanique. Les surfaces pâturables s'étendent de Beaucaire à Port-St-Louis et Ste-Marie-La-Mer. Celles-ci ont été scindées en plusieurs « lots » afin de faciliter le partage entre éleveurs.

Concernant les modalités pratiques de pâturage :

- la digue fait environ 30 m de large ;
- les troupeaux sont amenés à pâturer à deux périodes de l'année : février et mai ;
- possibilité de parquer les moutons la nuit.

Toutes les informations (et notamment le détail précis des lots de pâturage) se trouvent sur le site internet : <https://www.symadrem.fr/actualites/2023/11/09/paturage-appel-a-candidatures-pour-l'entretien-des-dignes-du-rhone-bouches-du-rhone>, sur le document nommé « Appel à candidature ».

Pour candidater, il est nécessaire de remplir le dossier de candidature et de l'envoyer :

Par mail à : severine.chardes@symadrem.fr et marianne.orti@symadrem.fr

OU par courrier postal avec avis de réception postal ou remis en mains propres contre récépissé à l'adresse : SYMADREM – 1182 chemin de Fourchon – 13200 Arles

Chiffre clé

Plus de

480 adhérents

(éleveurs, bouchers, chevillards) à la SICA Abattoir de Tarascon.



Soirée annuelle de l'élevage, édition 2023 : encore un franc succès !



La grande famille de l'élevage était réunie le 26 septembre dernier à l'étang des Aulnes pour passer un moment convivial, ou plus simplement participer à un repas de famille. Stéphane MANGIANTINI, du groupe Corse IMUVRINI, était venu spécialement de Bastia pour parrainer cette édition. Manuel AMOROS, ainsi que Luc LONG étaient également présents. Cet événement permet de mettre à l'honneur des personnalités du Monde de l'élevage en leur remettant les trophées de l'élevage 2023 du Crédit Agricole. Cette année, les personnalités mises à l'honneur ont été :

- Roger LAUGIER, éleveur ovin bien connu sur Salon-de-Provence ;
- Gérard GRANIER, éleveur bovin de Saint-Martin-de-Crau ;
- Luc FALCOT, éleveur caprin de Cuges-les-Pins ;
- Marc KERIMEL, ancien technicien de la Chambre d'agriculture.

Un Trophée « coup de cœur » a été remis lors de cette soirée à Marie-Pierre CALLET, ancienne présidente de Bovin 13, qui reste toujours attentive au bien-être du monde de l'élevage.

Martine TAVAN et Magalie LEMERCIER ont également reçu un prix spécial de la part de Tourisme By Crédit Agricole.

Cette soirée marque souvent la fin de la récolte des fourrages, la fin de la saison des courses camarguaises, mais également la redescende des brebis dans notre département. Les éleveurs peuvent ainsi souffler le temps d'un soir entre amis. Le monde agricole a besoin de ses moments de pause.

La réglementation, les crises conjoncturelles, sanitaires, etc. rythment le quotidien de notre agriculture. Il devenait urgent de mettre en place un événement festif permettant de retrouver les valeurs de solidarité et cohésion du monde rural.

C'est ce qui a animé l'ensemble des syndicats et associations d'élevage avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône pour la mise en place de cet événement.

Le Crédit Agricole est également un partenaire privilégié, avec notamment la création des trophées élevage Crédit Agricole.

Sanitaire : FCO / MHE

Actuellement des crises sanitaires sévissent dans les départements limitrophes des Bouches-du-Rhône au regard de la nouvelle souche Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) de sérotype 8 et la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE). De nombreux foyers sont déclarés chaque jour. La progression de ces maladies est rapide en raison de leur transmission par les moucheron.

La vaccination

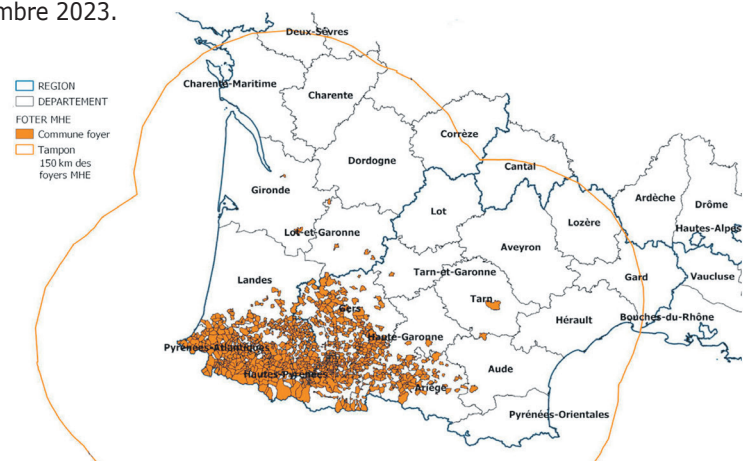
Concernant la MHE, actuellement il n'existe aucun traitement ni vaccin. Il n'est possible que d'essayer de soulager les animaux en fonction des symptômes. Nous préconisons donc de limiter les mouvements avec la zone régulée et de respecter les mesures aux mouvements. La progression rapide de la maladie nous indique qu'il sera difficile d'éviter que les moucheron porteurs de la maladie contaminent notre département malgré les conseils de désinsectisation. La FCO 8 sera certainement très bientôt dans nos élevages car le Gard et l'Hérault sont touchés. Pour cette maladie, il n'existe pas de traitement curatif, seulement des vaccins.

Notre département sera prochainement contaminé par ces deux maladies et nos éleveurs bovins, ovins et caprins n'auront d'autre choix que de lutter de front contre elles. Le GDS13 et les acteurs locaux se mobilisent pour anticiper et retarder au maximum l'arrivée de ces maladies sur le département des Bouches-du-Rhône.

Les Foyers

Concernant la FCO 8, plus de 600 foyers ont été confirmés dans les départements ci-dessous. Les premiers foyers de cette nouvelle souche FCO 8 ont été détectés en France en août 2023. Au 30 octobre 2023, les départements connus comme ayant des foyers cliniques de FCO-sérotype 8 sont : Ain (01) ; Allier (03) ; Ardèche (07) ; Ariège (09) ; Aveyron (12) ; Cantal (15) ; Corrèze (19) ; Corse du Sud (2A) ; Dordogne (24) ; Gard (30) ; Hérault (34) ; Haute-Garonne (31) ; Haute-Loire (43) ; Lot (46) ; Loire (42) ; Lozère (48) ; Puy Dôme (63) ; Saône-et-Loire (71) ; Tarn (81) ; Tarn-et-Garonne (82)

Concernant la MHE, plus de 2 000 foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) ont été recensés en France dans des élevages. Les premiers foyers en France datent du 19 septembre 2023.



La Chambre d'agriculture & vous

Vos prochaines formations

- Créer son atelier avicole à l'image de son projet. 7 et 8 décembre.
- Adapter son élevage de volailles aux aléas climatiques. 23 janvier.
- Créer son parcours agroforestier en élevage de volailles. 6 février
- Découvrez l'ensemble de nos formations sur www.chambre-agriculture13.fr/vous-etes-agriculteur/vous-former ou contactez-nous au 04 42 23 86 22.

Des prestations sur mesure

Évaluer et maîtriser la Haute Valeur Environnementale (HVE)

La HVE garantit que les pratiques agricoles utilisées sur l'ensemble d'une exploitation préservent l'écosystème naturel et réduisent au minimum la pression sur l'environnement (sol, eau, biodiversité...).

Il s'agit d'une mention valorisante, prévue par le Code rural et de la pêche maritime, au même titre que « produit de montagne » ou encore « produit à la ferme ».

La Haute Valeur Environnementale est soumise à une réglementation nationale.

La HVE permet d'activer « l'éco-régime » pour les élevages qui ne sont pas en bio. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône vous accompagne tout au long de votre démarche de certification.

Votre contact Pôle Élevage : 04 42 23 86 46.

➤ Découvrez l'ensemble de nos offres de services sur www.chambre-agriculture13.fr



La certification vous assure la qualité de notre service.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.